Fiche Reflexe

Vous faites face à un incident de sécurité avec une suspicion de violation de données dans le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC), comment réagir ?

SUSPICION D'UNE VIOLATION DE DONNEES PAR L'UTILISATEUR DU DCC/PATIENT

PERTE D'INTEGRITE
Modification/Erreur
Exemples :

- Enregistrement d'un CR RCP dans un mauvais dossier
- Saisie d'une mauvaise information dans un dossier ou une fiche RCP
- Information manquante lors de l'enregistrement d'un document, etc…

PERTE DE DISPONIBILITE
Indisponibilité du DCC > 7 jours
Exemples :

- Coupure internet prolongée
- Cyber-attaque avec chiffrement et vol de données, etc…

PERTE DE CONFIDENTIALITE
Accès illicite volontaire ou non
Exemples :

- Envoi d'un CR RCP à un mauvais correspondant ou au patient
- Erreur d'habilitation avec accès illicite au dossier du patient
- Vol ou prêt d'un identifiant/mot de passe, etc...

Vous vous retrouvez dans les exemples cités au-dessus ou bien vous faites face à d'autres types incidents de sécurité et que vous suspectez une violation de données, voici ce que vous devez faire :

Une déclaration de l'incident auprès **du réseau Oncobretagne** par **mail** via les adresses suivantes : **dpo@oncobretagne.fr et r.ngandjeu-sonnang@oncobretagne.fr**

Possibilité d'utiliser **le formulaire de déclaration de violation de données (recommandé)** en annexe à renvoyer aussi par mail.

Une fois votre demande transmise, elle sera enregistrée dans le registre de violations de données. Vous serez par la suite contactée par la **DPO d'Oncobretagne**, si besoin d'informations supplémentaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez soit :

- Vous referez à **la procédure de gestion des incidents de sécurité et violations de données.**
- Nous contacter par mail : **dpo@oncobretagne.fr** et **r.ngandjeu-sonnang@oncobretagne.fr**